

LA GAZETTE DE THUREY

Le Cœur de Notre Village, Page par Page !

Infos légales

Juré d'assises

Tout citoyen français inscrit sur les listes électorales peut être juré d'assises au procès des personnes accusées de crimes. C'est un devoir civique.

Vous pouvez être tiré au sort pour exercer la fonction de juré d'assises si :

- Vous êtes de nationalité française
- Vous êtes âgé d'au moins 23 ans
- Vous savez lire et écrire en français

La liste annuelle des jurés est composée de 435 jurés titulaires, soit un juré pour 1300 habitants.

Pour chaque session d'assises 35 titulaires et 10 suppléants sont tirés au sort. **Le tirage de notre canton s'effectue à Pierre de Bresse.**

La cour d'assises (une par département) est composée de 3 magistrats professionnels et de 6 jurés d'assises.

Pour chaque affaire, un dernier tirage au sort est effectué à l'ouverture du procès.

Vous siégez aux audiences du tribunal de Chalon-sur-Saône et participez aux délibérations à l'issue desquelles vous votez à bulletin secret avec les autres jurés et les magistrats. Ainsi, vous exercez pleinement la fonction de juge.

Un premier vote porte sur la culpabilité de l'accusé et, s'il est déclaré coupable, un second vote est effectué sur la peine. Votre voix compte autant que celle des magistrats.

Une session d'assises dure entre 15 jours et 3 semaines. Au cours d'une session, plusieurs affaires peuvent avoir lieu. Dès lors que vous êtes tiré au sort pour une affaire, vous êtes obligé de siéger en tant que juré à temps plein.

NOTRE SALLE DES FETES EST CLIMATISÉE !



Nous avons le plaisir de vous informer que des travaux d'amélioration ont été réalisés dans notre salle des fêtes depuis fin juillet. Afin de vous offrir un meilleur confort lors de vos évènements, nous avons procédé à l'installation d'un système de climatisation réversible effectué par l'entreprise Coulon de Vincelles. Quatre unités ont été posées dans la grande salle et une dans la petite salle.



Désormais, vous pourrez profiter de cet espace dans des conditions optimales quelle que soit la saison.

Nous espérons que cette nouveauté contribuera à la réussite de vos prochains rassemblements.

Votre Mairie Ouverte mardi et vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

12 place de la Mairie 71440 THUREY

03 85 72 22 49

thurey.mairie@wanadoo.fr www.mairie-thurey.fr





EDITO DE M. LE MAIRE

Notre salle des fêtes est climatisée et je m'en réjouis.

Nous avons saisi l'opportunité d'une année où les réservations de la salle sont très importantes, où nous avons ainsi des revenus supplémentaires pour décider d'investir dans un système de climatisation. L'entreprise Coulon de Vincelles a répondu au mieux à nos attentes: un système simple et efficace. Cette entreprise locale et professionnelle en effectuera aussi le contrôle annuel.

Ainsi chaque évènement privé ou public pourra bénéficier d'une température idéale. Il est vrai que cela manquait dans les mois les plus chauds, qui peuvent commencer dès le printemps, jusqu'en automne.

Profitez-en bien et amusez-vous !

Jean-Michel FROMONT

AMÉNAGEMENTS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE NOTRE COMMUNE: LES MESURES PRISES CES DERNIÈRES ANNÉES

Afin d'assurer la sécurité de tous et d'améliorer la qualité de vie de nos habitants, voici quelques changements qui ont eu lieu ces 5 dernières années dans les rues de notre commune:

- Arrêté ordonnant la fermeture définitive aux véhicules de la voie de circulation devant l'entrée de la salle des fêtes.
- Arrêté portant interdiction de circulation des véhicules de plus de 19 tonnes dans la Rue des Vernes et la Rue du 19 mars 1962.
- Arrêté ordonnant la limitation de la vitesse dans la rue de la Chanée à 50km/heure de tous les véhicules.
- Arrêté d'interdiction de stationnement et d'arrêts dans l'Impasse de l'église sur les deux côtés de la voie.
- Arrêté d'interdiction de stationnement et d'arrêts dans la rue du Musée du N°2 au N°4 sur les deux côtés de la voie.
- Arrêté ordonnant la fermeture définitive du chemin du Bois de la corne à tous les véhicules.
- Arrêté ordonnant la limitation de la vitesse dans la rue "Les Feuilles" à 50 km/heure de tous les véhicules.
- Arrêté ordonnant la mise en place d'un "STOP" à la sortie du lotissement du Grand Crouilly.
- Arrêté ordonnant l'allongement de la bande blanche sur la D24 , interdisant tout dépassement au niveau de l'intersection menant au lotissement le Grand Crouilly.
- Arrêté ordonnant la mise en place de trois radars pédagogiques dans l'agglomération.
- Arrêté ordonnant le déplacement du panneau de limitation de vitesse à 70km/heure sur la D678 jusqu'au hameau "Les Pernins".
- A noter la demande de M. le Maire d'un tourne à droite et d'un tourne à gauche au niveau du lotissement Le Grand Crouilly qui a été refusée par le Département.



LES ACTUS

LE DISTRIBUTEUR DE PAIN REPREND DU SERVICE!

Suite aux intempéries de la fin juillet, le distributeur de pain avait été sévèrement endommagé. Les dégâts causés par la micro tornade avaient rendu l'appareil inutilisable empêchant le boulanger de le réapprovisionner. Heureusement grâce à la mobilisation de la commune et des techniciens, le distributeur a pu être remplacé.

Dès la mi-septembre, vous pourrez à nouveau avoir du bon pain frais à toute heure du jour et de la nuit, une excellente nouvelle pour notre village qui retrouve ainsi l'un de ses services essentiels!



RENTRÉE: PLACES DISPONIBLES À LA MICRO CRÈCHE

Vous cherchez un mode de garde de qualité pour votre enfant? La micro-crèche "**Les P'tits Bout'choux**" annonce qu'il reste encore des places disponibles pour cette rentrée de septembre.

L'équipe composée de professionnels de la petite enfance diplômés et passionnés, met tout en oeuvre pour accompagner les enfants dans leurs premières découvertes.

Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter au **03.85.60.97.40** ou par mail:

micro-creche-thurey@fede71.admr.org



La micro-crèche

"Les P'tits Bout'choux"

Un accueil sur-mesure pour les
tout-petits

Gérée par l'Association Petite enfance de l'ADMR de Saône et Loire, la micro-crèche **Les P'tits Bout'choux**, située à Thurey, accueille les enfants de **10 semaines à 6 ans**, du lundi au vendredi, dans un cadre chaleureux et sécurisé. Chaque année, les horaires d'ouverture sont ajustés pour répondre au mieux aux besoins des familles : ils peuvent s'étendre de **6h30 à 19h30** selon les demandes et les disponibilités du service.

Encadrés par une équipe de **professionnels diplômés et qualifiés**, les enfants bénéficient d'un accompagnement individualisé, dans le respect de leur rythme et de leur développement.

Le projet d'établissement repose sur **six valeurs fortes**, portées à l'échelle départementale :

- Le respect et le bien-être de tous,
- La sécurité physique et affective de l'enfant,
- La bienveillance,
- Le développement durable,
- L'accompagnement à la parentalité,
- L'encouragement à l'autonomie des enfants.

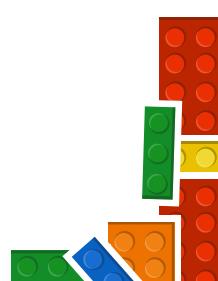
Quelques places sont encore disponibles pour la rentrée de septembre 2025 !

Pour tout renseignement :

03 85 60 97 40

micro-creche-thurey@fede71.admr.org

PARENTALITÉ
Enfance



UN LIEN ESSENTIEL: LE CCAS AUPRÈS DE NOS ÂINÉS

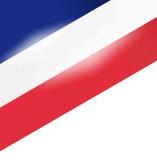
• Dans notre commune, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place depuis quelques années une initiative chaleureuse: des visites régulières, trois fois par an, auprès des personnes âgées. Ces rencontres sont une occasion précieuse de s'assurer du bien-être de nos aînés et de maintenir un lien social indispensable. Ces visites sont également une opportunité pour les aînés d'exprimer leurs préoccupations, de se sentir écoutés et de rompre l'isolement. Le CCAS ne se contente pas de constater, il agit si un besoin est identifié et oriente la personne vers les services adaptés. Ce contact humain régulier est le reflet d'une humanité partagée et d'un profond respect pour nos aînés.

LES ACTUS

RÉCOMPENSES DES JEUNES DIPLOMÉS

Vous êtes étudiant et vous venez d'être diplômé?

Vous êtes invité à vous faire connaitre en Mairie avant le 20 septembre afin de recevoir une récompense lors du repas du CCAS qui aura lieu samedi 11 octobre.



JOURNÉE CITOYENNE APPEL AUX BENEVOLES

VOTRE AIDE EST PRECIEUSE !

Comme chaque année avant la Toussaint, nous devons nettoyer le cimetière, et votre aide nous serait précieuse:



**RENDEZ-VOUS
SAMEDI 18 OCTOBRE
DE 9H A 12H**



**Merci de contacter M. Rosat
au 06.48.09.12.76
pour vous inscrire**

NAISSANCE



ETAT CIVIL PACS



- FELICITATIONS** à Elisa Prabel et Gabriel André pour l'arrivée de leur petite **Giulia** née le 14 juin 2025

BAPTÊME CIVIL



- Jélina Schied, le 23 août 2025

MARIAGE



- FELICITATIONS** à Mélanie Delhomme et Alexandre Zaragoza, le 31 mai 2025

MANIFESTATIONS

Mardi 10 juin, 16 membres du club "Le bon accueil" sont partis sur les routes du Jura dans le cadre de leur voyage annuel. Cette année au programme, le matin, la visite du musée des véhicules anciens à Perrigny, suivie du déjeuner dans un restaurant à proximité. L'après-midi, chacun a pu profiter des escales aux magnifiques points de vue pour terminer dans une fruitière traditionnelle Jurassienne. Un beau moment de convivialité sous le soleil pour clôturer cette année de l'association.

"LE BON ACCUEIL" EN EXCURSION



MANIFESTATIONS



L'ESPÉRANCE RANDONNÉE PÉDESTRE



Dimanche 18 mai, l'Espérance de Thurey a organisé sa traditionnelle "Randonnée des corniottes". Avec le soleil et le grand nombre de randonneurs, l'équipe des bénévoles est heureuse du succès de la manifestation. Deux circuits 7 ou 15 km étaient proposés. Les ravitaillements étaient prévus, le café au départ et l'apéritif offert à l'arrivée. Ce sont 180 participants qui ont randonné à travers Thurey et ses environs. À midi, les gourmands ont profité du repas paella qui a réuni une centaine de convives.

COCHON À LA BROCHE



Samedi 5 juillet à l'heure du déjeuner, le cochon à la broche entièrement préparé et mitonné par les bénévoles de l'Espérance", a régale les gourmets.

Après plusieurs heures de cuisson traditionnelle à la broche sur un énorme brasier, 75 convives se sont retrouvés à la salle des fêtes à midi par une chaleur très estivale, afin de déguster le cochon cuit à point. Au menu, une macédoine accompagnée de tomates, puis le cochon grillé avec flageolets, le jambon avec salade, le fromage et de la glace pour le dessert.



LES JEUNES HABITANTS DE 16 ANS MIS À L'HONNEUR



En ce premier jour de l'été, samedi 21 juin, M. Le Maire, les élus de la commune et les membres du CCAS ont accueilli les jeunes habitants âgés de 16 ans sur la pelouse de la salle des fêtes.

Des bons d'achats de 50€ en librairie ont été offerts à ce jeune public. Une attention bien particulière afin de mettre à l'honneur la jeunesse de notre commune. Cette belle rencontre estivale s'est clôturée par un verre de l'amitié.

>>> EVENEMENTS A VENIR

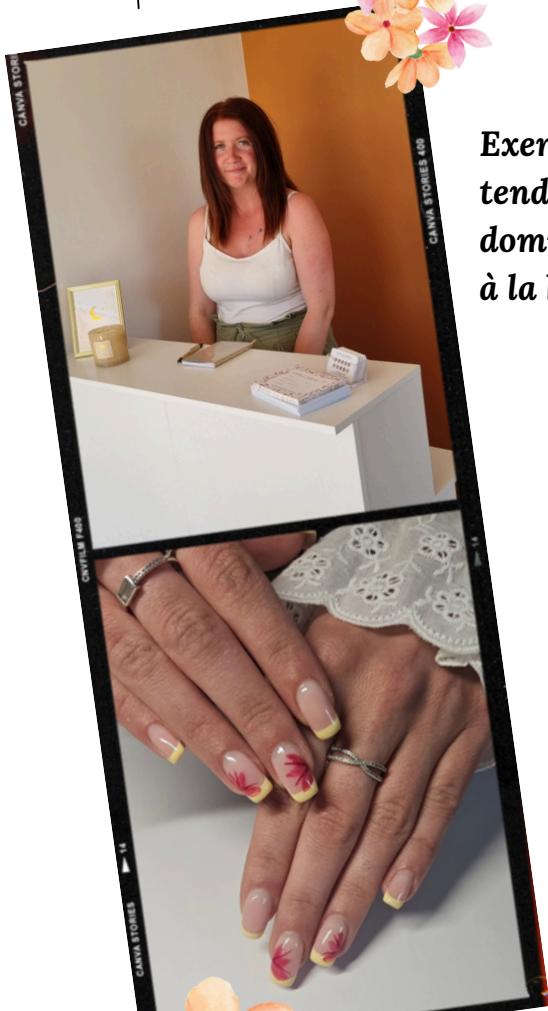
- **Samedi 4 octobre : Banquet des conscrits**
- **Samedi 11 octobre : Repas du CCAS**
- **Samedi 18 octobre : Marché des saveurs**
- **Samedi 25 octobre : Repas de cochon**



PORTRAIT



Institut de beauté “O’jolis instants” Coline Lonjaret

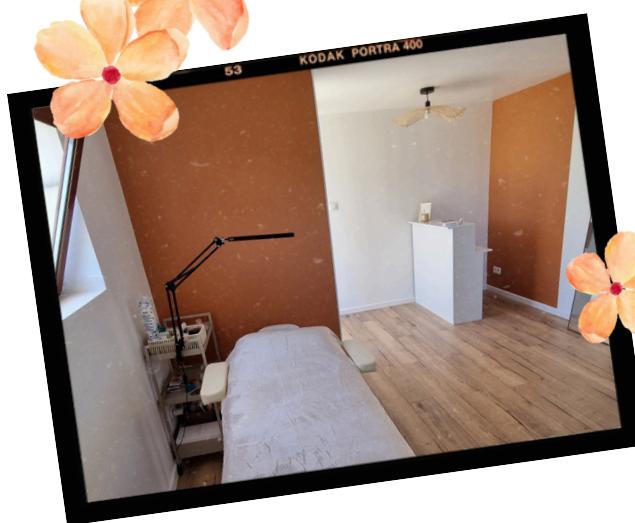


Exercer son métier à son domicile sans vitrine : une tendance que Coline Lonjaret a suivie en créant à son domicile son institut, un véritable cocon zen consacré à la beauté.

Après quelques années dans le milieu médical en tant qu'ASH, Coline Lonjaret a décidé de se reconvertisir dans le milieu de l'esthétique suite à la naissance de son fils. Son institut de beauté vient de voir le jour dans la dépendance de sa maison entièrement rénovée et chaleureusement décorée.

Elle propose plusieurs prestations telles que la **prothésie ongulaire, l'extension et le rehaussement de cils** et envisage de pratiquer les **massages bien-être**.

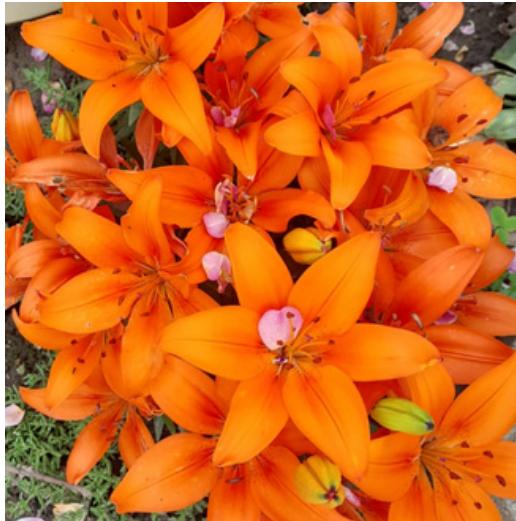
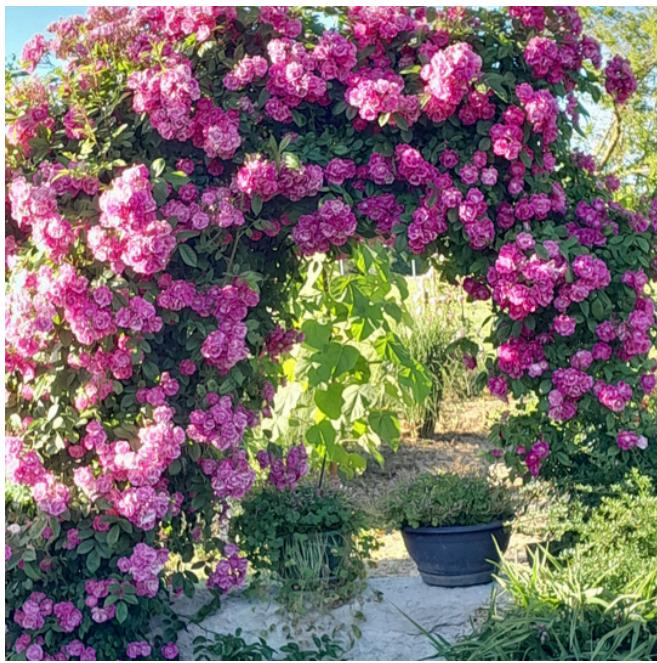
Le fait de travailler à son domicile est un plus pour Coline, elle vous reçoit sur rendez-vous en s'adaptant aux horaires qui vous conviennent selon votre disponibilité.



N'HESITEZ PAS A CONTACTER COLINE POUR UN MOMENT DE DETENTE ET DE BEAUTE !

- 06 20 10 28 14
-

Lundi au samedi matin sur rendez-vous
• 4 rue des Pernins 71440 Thurey



VOS PLUS BEAUX COINS FLEURIS!

Merci pour votre participation, vos photos illuminent La Gazette!





L'ancienne épicerie

Au début du 20ème siècle, l'épicerie tenue par M. Gaudillère fit son apparition au bourg de Thurey. Elle fût reprise par M. Févrat, puis M. Picard qui installa un garage à proximité et enfin par Mme Faivre dans les années 1960.

Entre temps, en 1929, une seconde épicerie créée par M. Claude et Mme Honorine Perreaut vit le jour, route de Saint Germain du Bois, et suite au départ de Mme Faivre, ils s'installèrent à sa place.

L'épicerie fût reprise par leur fils, Jean et son épouse Jeanine Perreaut, puis par leur petit fils Jean-Claude et son épouse Christine Perreaut. La supérette "Proxi marché" proposa parmi de nombreux articles, le dépôt de pain, les journaux, une station essence et un dépôt de bouteilles de gaz.



LE SAVIEZ-VOUS ?



Pour le plus grand plaisir de ses clients, Jean-Claude sillonna les routes de Thurey et des villages voisins avec son camion de livraison jusqu'à l'heure de la retraite en 2018. Le magasin fût repris en 2019 pour fermer définitivement ses portes en 2021.

Actuellement, la station essence est toujours en service. Les locaux de l'épicerie devraient accueillir un restaurant dans les mois à venir. Une transformation qui redonnera vie à un lieu emblématique et contribuera à dynamiser le coeur de notre village.

Votre prochain numéro: AUTOMNE 2025

Comité de rédaction

Rédaction et reportages: Sonia Colas

Comité de validation: Conseil Municipal

